



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE COSUMAF N°01/23

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS ORDINAIRES DU COLLEGE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF) POUR L'ANNEE 2023

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) porte à la connaissance des Acteurs du Marché Financier que le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de son Collège pour l'année 2023 se présente comme suit :

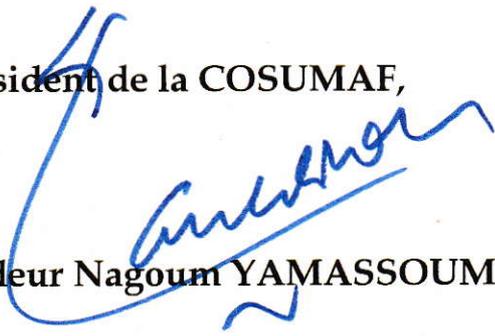
- 30 mars 2023 ;
- 30 juin 2023 ;
- 20 septembre 2023 ;
- 15 décembre 2023.

A cet effet, les Acteurs du Marché Financier sont invités à déposer leurs dossiers pour instruction dans les services de la COSUMAF au plus tard 60 jours avant les dates sus indiquées.

Fait à Libreville, le 02 Janvier 2023

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: + 241 01.74.75.89 / 91
B.P. 1724 Libreville - GABON

Le Président de la COSUMAF,


L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM